

## COMMUNIQUÉ

### OUI à l'UDC, NON au PS

Le comité directeur de l'UDC Jura bernois a décidé à l'unanimité des mots d'ordre suivants en vue des votations fédérales du 28 novembre :

OUI à l'initiative UDC pour le renvoi des étrangers criminels. Cette initiative est nécessaire pour mettre fin au laxisme en matière de renvoi de criminels. Les disparités entre cantons ne sont plus acceptables. Ceux-ci sont libres de prononcer ou non un renvoi après une infraction grave, notamment en invoquant toutes sortes d'excuses pour ne pas prendre leurs responsabilités. L'automatisme prévu corrigera cette situation. Les personnes qui transgressent nos règles de manière grave ne doivent plus pouvoir rester en Suisse et bénéficier des avantages de notre pays. Par ailleurs, il y a lieu de dire NON au contre-projet, qui n'est qu'une pâle copie de l'initiative. Celui-ci prévoit notamment de continuer à prendre en considération la proportionnalité, ouvrant la porte à toutes les interprétations pour éviter un renvoi. Pour la question subsidiaire, il y a bien évidemment lieu de favoriser l'initiative, seule à même de garantir notre sécurité en écartant des personnes dangereuses.

NON à l'initiative du parti socialiste (PS) pour des impôts (prétendument) équitables. Cette initiative est une atteinte grave à l'autonomie des cantons et des communes en matière fiscale. Même si le canton de Berne ne serait apparemment pas directement touché, il y a lieu de tenir compte des implications dans les cantons concernés. Les classes moyennes risquent de voir leurs impôts augmenter également pour éviter les effets de seuil au niveau de revenu de 250'000 francs. De plus, le pays dans son ensemble a tout à perdre si des contribuables aisés devaient le quitter en cas de forte augmentation de leur imposition. De telles pertes fiscales toucheraient non-seulement la Confédération, mais aussi tous les cantons et les communes qui sont soutenus par le biais de la péréquation financière.

**UDC Jura bernois**  
19 novembre 2010